

## TARIFS POUR APPARTEMENT TYPE T1 = 1 personne

Appartement de type T1	Tarif au 01/01/2019
Redevance mensuelle incluant le loyer et les charges locatives (téléassistance, chauffage,	611,88 €
Charges mutualisées incluant les charges des parties communes et les frais de personnel	511,92 €
<b>Total mensuel</b>	<b>1123,80 €</b>

Prestations facultatives à l'unité	Tarif
Petit déjeuner	2,25 €
Déjeuner	6,80 €
Dîner	3,35 €
Portage des repas	2,00 €
Repas invité <ul style="list-style-type: none"> <li>• Petit déjeuner</li> <li>• Déjeuner</li> <li>• Diner</li> <li>• Nuitée</li> </ul>	4,15 € 12,90 € 8,25 € 5,35 €
Repas enfant invité - 12 ans	5,30 €
1 Repas évènementiel	19,00 €
Lessive et repassage à l'unité	10,00 €
Repassage à la pièce	1,50 €

<b>Exemple 1</b> <i>déjeuner et dîner pris en commun chaque jour + 1 lessive-repassage dans le mois*</i>	
Exemple d'une facture mensuelle	Total
Redevance mensuelle	611,88 €
Charges mutualisées	511,92 €
30 déjeuners à 6,80 €	204,00 €
30 dîners à 3,35 €	100,50 €
1 prestation lessive-repassage	10,00 €
<b>Total à régler pour le mois</b>	<b>1 438,30 €</b>

<b>Exemple 2</b> <i>déjeuner pris en commun chaque jour + 1 lessive-repassage dans le mois*</i>	
Exemple d'une facture mensuelle	Total
Redevance mensuelle	611,88 €
Charges mutualisées	511,92 €
30 déjeuners à 6,80 €	204,00 €
1 prestation lessive-repassage	10,00 €
<b>Total à régler pour le mois</b>	<b>1 337,80 €</b>

<b>Exemple 3</b> <i>petit déjeuner, dîner et déjeuner pris en commun chaque jour + 1 lessive-repassage dans le mois*</i>	
Exemple d'une facture mensuelle	Total
Redevance mensuelle	611,88 €
Charges mutualisées	511,92 €
30 petit-déjeuners à 2,25 €	67,50 €
30 déjeuners à 6,80 €	204,00 €
30 dîners à 3,35 €	100,50 €
1 prestation lessive-repassage	10,00 €
<b>Total à régler pour le mois</b>	<b>1 505,80 €</b>

\* lessive-repassage en plus de celle comprise dans le loyer

### Des aides possibles peuvent être accordées suivant les revenus :

- A.P.L (Aide Personnalisée au Logement),
- Aide sociale,
- A.P.A (Aide Personnalisée à l'Autonomie),
- Aide aux services ménagers.